

CMS Monaco

Droit Social



Legal 500 : Commercial, Corporate and M&A (Monaco)

» ***CMS Monaco are the « go-to » firm in Monaco. They achieve results, are a safe pair of hands and great to work with.***

Chambers & Partners : General Business Law (Monaco)

» ***A client underlines that there is « a positive energy about the team and it can offer expertise in each sector ».***

Chambers & Partners : Corporate / Commercial Dispute Resolution (Monaco)

» ***Sophie Marquet has a strong employment law practice, advising clients on the employment aspects of corporate matters, as well as representing them in employment litigation. According to clients, she is « very calm, very organized and thorough in her approach ».***

Notre équipe de Droit Social

Notre équipe accompagne, depuis plus de quinze ans, un grand nombre d'entreprises, banques et institutions financières monégasques ou étrangères, ainsi que la clientèle privée présente en Principauté de Monaco. Elle a donc acquis au fil des ans une renommée pour ses interventions sur les dossiers complexes et sophistiqués.

La compétence et la renommée de notre cabinet en matière sociale s'appuient sur la technicité et l'expérience de ses experts, Avocat et juristes, leurs contacts fréquents avec les autorités monégasques et leur participation active à la réflexion sur le droit social.

Une offre pour l'intégralité de vos besoins en droit social

Au fil des différents dossiers sur lesquels nous sommes intervenus, nous avons développé une connaissance approfondie des besoins spécifiques des acteurs du marché. Notre objectif est d'anticiper les problématiques, d'identifier et mettre en œuvre les meilleures stratégies en proposant à nos clients des solutions novatrices et efficaces.

Cette offre a vocation à couvrir l'ensemble des besoins juridiques et judiciaires de nos clients, aux fins de traitement des problématiques juridiques rencontrées, de gestion des contacts nécessaires avec les autorités, ou bien encore de défense de leurs intérêts à l'occasion de contentieux existants ou à venir.

Votre point de contact



Sophie Marquet

Avocat Associé | Partner

T +377 97 98 42 24

M +33 6 43 91 27 76

F +377 97 98 42 25

E sophie.marquet@cms-pcm.com

Une équipe d'experts

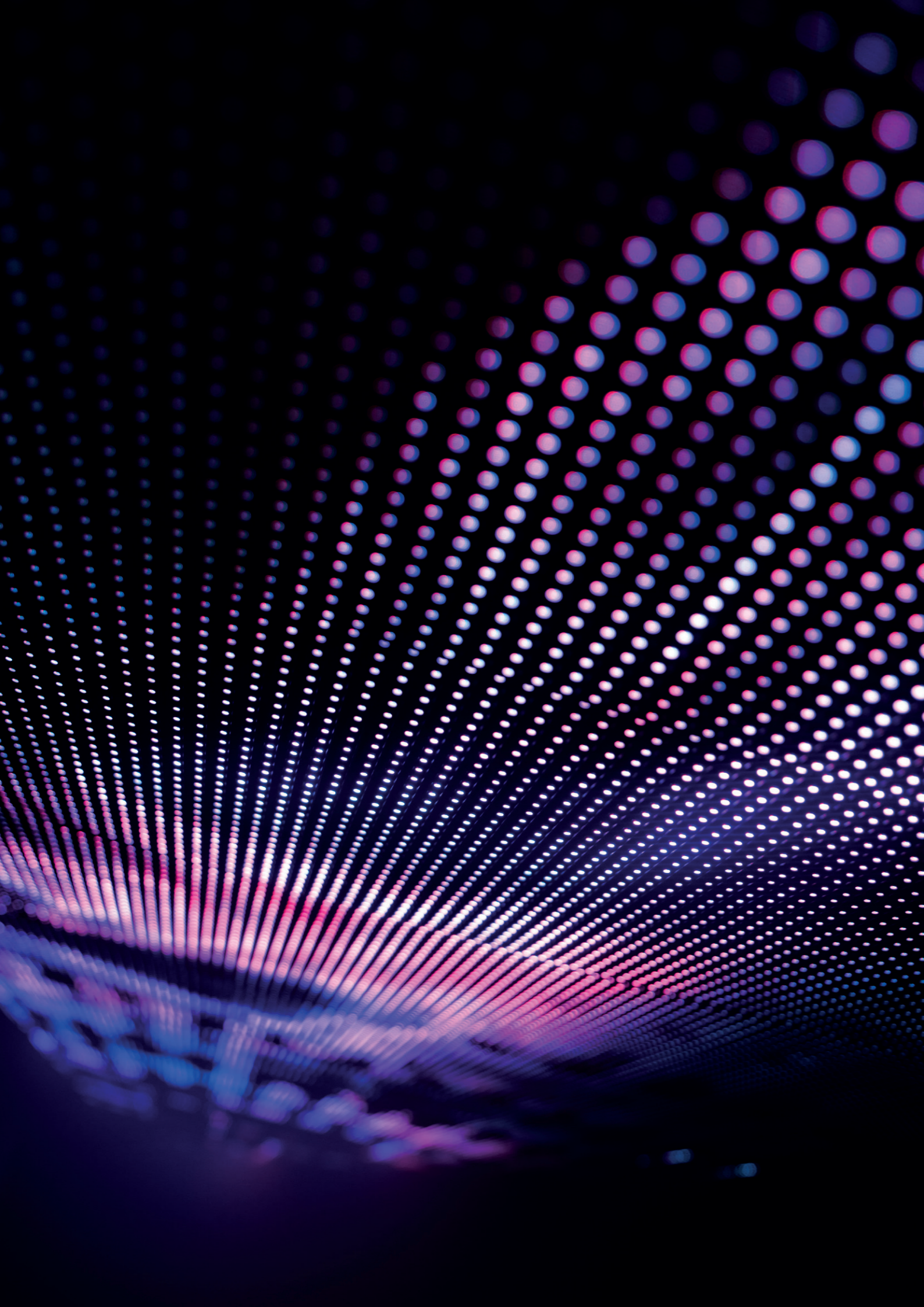
Notre équipe de droit social est composée de spécialistes en droit monégasque, disposant d'un haut niveau de technicité et de maturité, sensibilisés aux problématiques – propres à chaque industrie – auxquelles nos clients sont confrontés. Nous bénéficions d'une très bonne connaissance des enjeux propres à chaque acteur local et d'une expérience spécifique des marchés concernés.

Un service juridique « 360° » – un « One Stop Shop »

Nous offrons de mettre à votre disposition l'expertise combinée de nos équipes, afin de vous offrir un service à la mesure de la variété de vos besoins. Nous travaillons régulièrement avec notre équipe de Droit des Affaires dans les opérations de fusions & acquisitions ou restructurations d'entreprises, ainsi qu'avec notre équipe Banque & Finance pour les besoins propres aux institutions financières, mais également au service de la clientèle privée pour ses besoins spécifiques liés à l'emploi.

Un réseau global à votre service

Depuis le mois d'avril 2017, notre cabinet a rejoint le réseau global CMS, une organisation de cabinets d'avocats indépendants composée de plus de 85 bureaux dans 45 pays en Europe, Asie, Amérique Centrale, Amérique du Sud, Afrique et Moyen-Orient. Grâce au réseau CMS, nous sommes en mesure d'accompagner nos clients sur tous types de dossiers nécessitant une expertise internationale, tout en assurant un niveau de service et de réactivité constant.



Comment pouvons-nous vous aider ?

Notre équipe de Droit Social assiste et représente les employeurs monégasques – entreprises et particuliers – en contentieux et conseil, pour élaborer et mettre en œuvre les stratégies relatives à la gestion des relations de travail, l'évaluation des options de licenciement et transactions, la rédaction de contrats adaptés aux besoins de l'activité, la fixation de packages de rémunération complexes, le traitement des sujets de non-concurrence et non-sollicitation, etc.

L'équipe assiste également les employeurs dans leurs relations avec les représentants du personnel et syndicats, en particulier pour les décisions à prendre et actions à mettre en œuvre lors des opérations de fusions, acquisitions, ventes et restructuration, générant des transferts d'emplois ou licenciements collectifs (ou individuels) avec (ou sans) plans de départ volontaire.

Nos domaines d'expertise :

- Relations individuelles du travail
- Evaluation des risques
- Contentieux social & Résolution de conflits
- Personnel de maison
- Restructuration & Plans sociaux
- Gestion des situations de crise
- Audits sociaux
- Mobilité des salariés
- Protection des informations nominatives
- Télétravail
- Relations collectives du travail
- Contacts avec les autorités compétentes

Notre expérience récente

Nous avons sélectionné ci-dessous quelques opérations sur lesquelles nous sommes récemment intervenus.

Contentieux social bancaire & financier

Nous avons représenté avec succès nos clients (i) en défense dans des procédures de licenciement, en obtenant le rejet des demandes salariées, et (ii) en demande dans le cadre d'actions en paiement afin de recouvrir des sommes dues par les salariés.

Restructuration & impact sur l'emploi

Nous avons conseillé avec succès nos clients sur la mise en œuvre de transferts partiel d'actifs et clôture d'activités : transferts d'emplois, licenciements, négociations avec les instances représentatives du personnel et autorités, et traitement des réclamations individuelles.

Gestion des key employees

Nous avons conseillé avec succès nos clients dans (i) l'organisation du maintien en poste de key employees dans un contexte d'acquisition et (ii) la gestion de situation de concurrence déloyale avec débauchages massifs de salariés occupant des fonctions clef vis-à-vis de la clientèle.

Revue de politiques de rémunération

Nous assistons régulièrement nos clients dans le cadre de la revue des politiques de rémunération, accord d'intéressement, et notamment leur conformité avec les dispositions réglementaires impératives pouvant exister dans certains secteurs d'activité.

Audits d'acquisition

Nous assistons nos clients dans d'audits en matière sociale dans le cadre d'opérations d'acquisition d'entités monégasques, en de successions de contrats de gérance libre, en collaboration avec nos équipes Affaires, Immobilier & Construction, et Fiscalité.



Contentieux en matière de représentation du personnel

Nous avons assisté avec succès nos clients devant les juridictions monégasques, en matière de représentation collective du personnel, et en particulier dans le cadre de la réaffirmation du droit des électeurs de révoquer les représentants du personnel.

Employeurs particuliers

Nous assistons les Private Clients et Family Offices de notre clientèle dans la gestion des problématiques liées au personnel de maison et de bureau, notamment dans les situations de crise, ou dans le cadre de la mise en œuvre du cadre contractuel impératif, et les représentons en justice et dans les accords transactionnels négociés le cas échéant.

Gestion du risque pénal pour l'employeur

Nous assistons nos clients employeurs dans le cadre de la gestion du risque et procédures pénales pouvant naître à l'occasion de l'exécution des relations de travail : manquements aux obligations de sécurité, défaut de respect de certaines obligations sociales, harcèlement, etc.

Contentieux de sécurité sociale

Nous avons représenté avec succès nos clients devant les organismes et juridictions civiles monégasques, en matière de contestation des cotisations sociales, ou de régularisation de sommes non déclarées.

Yachting

Nous avons conseillé avec succès des employeurs de l'industrie du yachting dans la restructuration de leurs activités à la suite des événements dus à la COVID-19, emportant suppressions de postes, sans contentieux subséquents.



Notre cabinet à Monaco

Notre cabinet a été fondé en 2009 à Monaco par Christine Pasquier Ciulla, Olivier Marquet et Sophie Marquet.

Nous avons rejoint le réseau CMS en avril 2017 avant d'accueillir deux nouveaux associés : Stephan Pastor en 2018 et Raphaëlle Svava en 2019.

Nous mettons à la disposition de nos clients des équipes multilingues structurées autour de sept pôles d'expertise, dédié chacun à une spécialité juridique ou sectorielle.

Notre cabinet regroupe désormais plus de 50 professionnels du droit qui accompagnent une large clientèle composée de personnes physiques et morales établies à Monaco ou à l'étranger.

Banque & Finance	Droit des Affaires	Droit Social	Immobilier & Construction
Clientèle Privée	Droit Fiscal	Droit Pénal	

Reconnaissance du marché

Notre cabinet est régulièrement cité parmi les meilleurs cabinets d'avocats de Monaco par les classements internationaux de référence :



Spotlight
Chambers & Partners
General Business Law
(Monaco)



Tier 1
Legal500
Commercial,
Corporate and M&A
(Monaco)



Band 1
Chambers & Partners
High Net Worth
(Monaco)



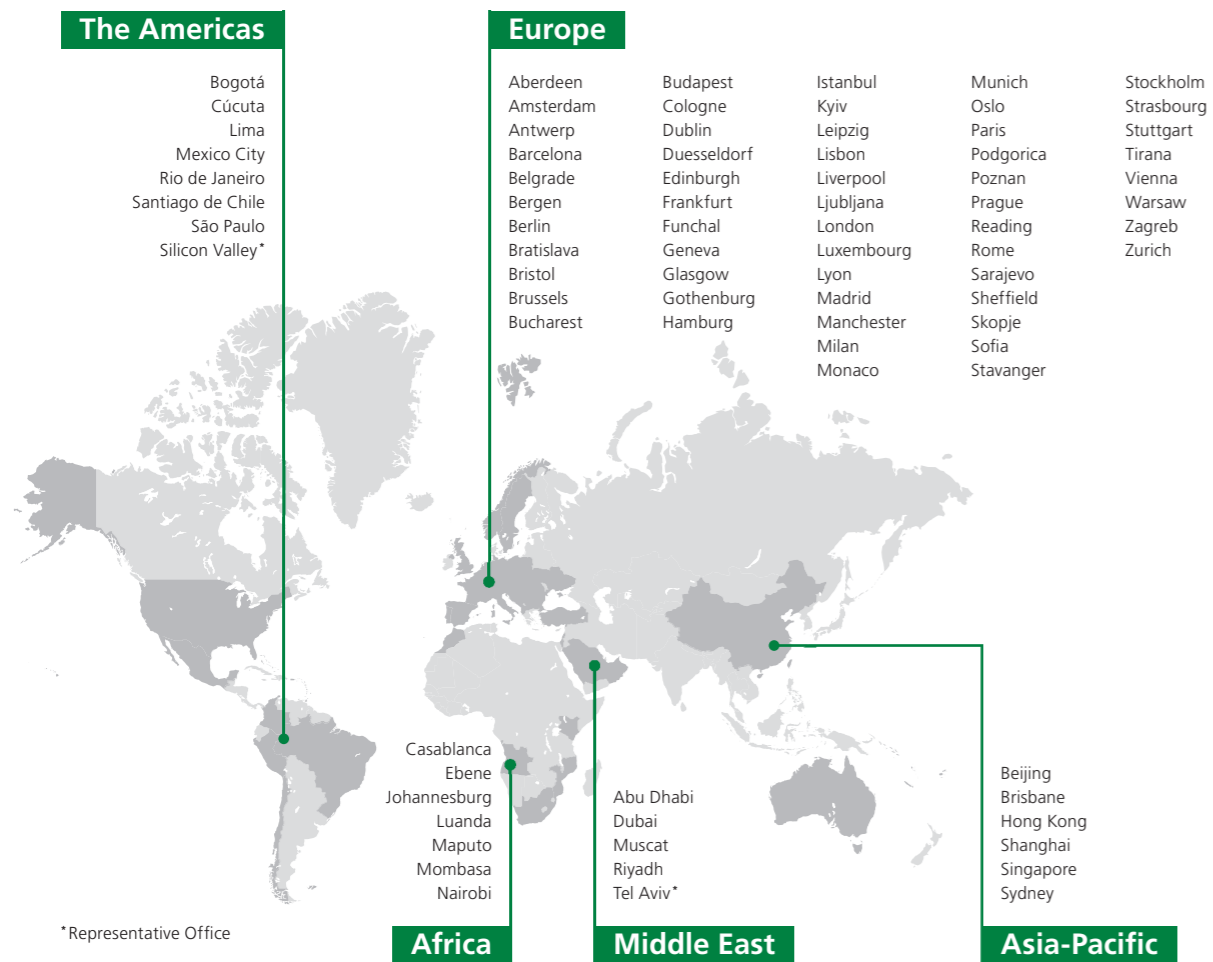
Tier 1
Legal500
Private Clients
(Monaco)

Le réseau global CMS

Le réseau CMS est présent dans 45 pays autour du Globe. Plus de 9800 employés, dont 6300 collaborateurs et 1300 associés assurent chaque jour le service de plus haut niveau à leurs clients de toutes les nationalités.

Nous accompagnons une large variété de clients, opérant localement ou à l'étranger, notamment des groupes internationaux, des entreprises de divers secteurs d'activité, des institutions bancaires et financières, des sociétés d'investissement, ainsi que des personnes physiques.

Notre présence mondiale



Contact

CMS Pasquier Ciulla Marquet Pastor & Svava
Villa des Cigognes
17 rue Louis Aureglia
BP 450
98012 Monaco Cedex
Monaco

T +377 97 98 42 24

F +377 97 98 42 25

Avocats Associés inscrits à l'Ordre des Avocats-Défenseurs et Avocats de la Principauté de Monaco /
Partners and lawyers registered with the Legal Bar of the Principality of Monaco : Christine Pasquier
Ciulla | Olivier Marquet | Sophie Marquet | Stephan Pastor | Raphaëlle Svava

CMS Pasquier Ciulla Marquet Pastor & Svava, une SCP monégasque, est membre de CMS LTF Limited (CMS LTF), une société à responsabilité limitée par garantie, établie en Angleterre et au Pays de Galles (n° 15367752), dont le siège social se situe à Cannon Place, 78, Cannon Street, Londres EC4N 6AF Royaume-Uni. CMS LTF coordonne CMS, une organisation internationale de cabinets d'avocats indépendants. CMS LTF ne fournit aucun service aux clients. Lesdites prestations ne sont délivrées que par les Cabinets CMS dans leurs juridictions respectives. CMS LTF et chacun des Cabinets Membres du réseau CMS constituent des entités séparées et juridiquement distinctes et aucune d'entre elles n'a le pouvoir de lier les autres. Ces entités ne sont responsables que de leurs propres actes ou omissions et non ceux des autres. Le nom de marque « CMS » et le terme « cabinet » sont utilisés pour désigner tout ou une partie des Cabinets Membres ou de leurs bureaux. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : cms.law / CMS Pasquier Ciulla Marquet Pastor & Svava, a Monegasque SCP, is a member of CMS LTF Limited (CMS LTF), a company limited by guarantee incorporated in England & Wales (no. 15367752) whose registered office is at Cannon Place, 78 Cannon Street, London EC4N 6AF United Kingdom. CMS LTF coordinates the CMS organisation of independent law firms. CMS LTF provides no client services. Such services are solely provided by CMS LTF's member firms in their respective jurisdictions. CMS LTF and each of its member firms are separate and legally distinct entities, and no such entity has any authority to bind any other. CMS LTF and each member firm are liable only for their own acts or omissions and not those of each other. The brand name "CMS" and the term "firm" are used to refer to some or all of the member firms or their offices. Further information can be found at cms.law

The information held in this publication is for general purposes and guidance only and does not purport to constitute legal or professional advice. It was prepared in co-operation with local attorneys.

CMS locations:

Aberdeen, Abu Dhabi, Amsterdam, Antwerp, Barcelona, Beijing, Belgrade, Bergen, Berlin, Bogotá, Bratislava, Brisbane, Bristol, Brussels, Bucharest, Budapest, Casablanca, Cologne, Cúcuta, Dubai, Dublin, Duesseldorf, Edinburgh, Frankfurt, Funchal, Geneva, Glasgow, Gothenburg, Hamburg, Hong Kong, Istanbul, Johannesburg, Kyiv, Leipzig, Lima, Lisbon, Liverpool, Ljubljana, London, Luanda, Luxembourg, Lyon, Madrid, Manchester, Maputo, Mexico City, Milan, Mombasa, Monaco, Munich, Muscat, Nairobi, Oslo, Paris, Podgorica, Poznan, Prague, Reading, Rio de Janeiro, Riyadh, Rome, Santiago de Chile, São Paulo, Sarajevo, Shanghai, Sheffield, Singapore, Skopje, Sofia, Stavanger, Stockholm, Strasbourg, Stuttgart, Tel Aviv, Tirana, Vienna, Warsaw, Zagreb and Zurich.

cms.law